

PROVINCE DU QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-
L'OUTAOUAIS
ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES
Procès-verbal du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2016-2017

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mercredi 14 juin
2017, à la salle de conférence de l'école secondaire Des Lacs, 18h15

ÉTAIENT PRÉSENTS

François Gauvreau (président)	parent, immeuble Sainte-Cécile
Lucie Brunette	représentante au comité EHDAA et parent immeuble Ste-Cécile
Nina Di Gioacchino (vice-présidente)	parent, immeuble La Pêche
Nathalie Laviolette	parent, immeuble Sainte-Cécile
Millie Gauvreau	enseignante, immeuble La Pêche
Vicky Joannis	parent, immeuble La Pêche
Brigitte Langlois	enseignante, immeuble Sainte-Cécile
Pascale Labelle	représentante du personnel du service de garde

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Adam Gagnon	directeur
Viviane Poirier	directrice adjointe

ÉTAIENT ABSENTS (ES)

Geneviève Therrien	enseignante, immeuble La Pêche
Josée Babin	parent, immeuble Ste-Cécile
Carole St-Denis	enseignante, immeuble Ste-Cécile

	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">1. Préliminaires</div> <p><u>1.1 Ouverture et vérification du quorum</u></p> <p>Le quorum est constaté, la séance débute à 18h40.</p> <p><u>1.2 Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p><i>Il est proposé par Madame Vicky Joanisse d'adopter l'ordre du jour de la séance du 14 juin 2017.</i></p> <p style="text-align: right;">CÉ # 16-17-29 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p><u>1.3 Interventions du public</u></p> <p>Aucune intervention du public</p> <p><u>1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2017</u></p> <p>Changement à apporter au procès-verbal du 2 mai 2017 : ajouter un « s » à activités parascolaires au point 3.2</p> <p><i>Il est proposé par Madame Nina Di Giacchino d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 mai 2017</i></p> <p style="text-align: right;">CÉ # 16-17-30 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CÉ #16-17-29	<p><u>1.5 Suivi du procès-verbal de la réunion du 2 mai 2017</u></p> <p>✓ Suivi du point 1.5 du procès-verbal du 2 mai 2017 : Aménagement d'un débarcadère « pour les parents » des 2 immeubles : Monsieur Adam Gagnon explique au conseil d'établissement que l'école n'a toujours pas de réponses concernant cette demande. Il ajoute que plusieurs écoles ont eu des problèmes urgents et qu'elles ont mobilisées les ressources matérielles de la CSPO. Selon lui, la CSPO a un réel désir de nous aider dans ce projet.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;">2. Décisions</div>
CÉ #16-17-31	

CÉ #16-17-32	<p><u>2.1 Cahiers d'exercices</u></p> <p>Monsieur Adam Gagnon présente la liste des cahiers d'exercices, par niveaux que les parents devront acheter. Il propose de prendre les services de la librairie Réflexion puisque les cahiers d'exercices sont moins dispendieux et que les parents ont un meilleur service. Il ajoute que l'école secondaire Des Lacs utilisera aussi les services de la librairie Réflexion.</p> <p><i>Il est proposé par Madame Nathalie Laviolette d'utiliser les services de la librairie Réflexion pour les cahiers d'exercices de tous les niveaux.</i></p> <p style="text-align: right;">CÉ # 16-17-31 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CÉ #16-17-33	<p><u>2.2 Frais aux parents</u></p> <p>Monsieur Adam Gagnon présente le tableau des frais et activités chargés aux parents 2016-2017. Il ajoute que tout est inclus dans ce montant. Il conclue en ajoutant que les enfants de la 6^{ième} année ont un montant plus élevé pour les activités à cause de leur sortie de fin d'année.</p> <p>Le tableau des frais et activités sera aussi remis aux parents.</p> <p>L'école est toujours en attente de réponses pour des demandes de subventions faites pour assumer les coûts de certaines activités. Si l'école reçoit les subventions, les coûts pourraient être moindres pour les parents.</p> <p>La mention « frais et activités chargés aux parents 2016-2017 » doit être modifiée pour 2017-2018.</p> <p><i>Il est proposé par Madame Lucie Brunette d'adopter le tableau des frais et activités chargés aux parents</i></p> <p style="text-align: right;">CÉ # 16-17-32 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CÉ #16-17-34	<p><u>2.3 Liste de matériel scolaire</u></p> <p>Monsieur Adam Gagnon présente la liste de matériel scolaire, par niveaux, qui sera remise aux parents. Seulement quelques modifications mineures ont été apportées comme l'ajout d'un jeu de carte ou le retrait de certains</p>

articles. Les listes ont été vérifiées par la direction et sont raisonnables.

Il est proposé par Madame Nathalie Laviolette d'adopter les listes d'effets scolaires 2017-2018 pour tous les niveaux.

CÉ # 16-17-33

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.4. Code de vie

Monsieur Adam Gagnon présente la page 8 de l'agenda soit « les règles de vie ». Il poursuit en expliquant que ce document a été présenté ce matin aux surveillants (es) du dîner ainsi qu'aux éducatrices du service de garde. La présentation aux professeurs aura lieu vendredi le 16 juin 2017. Il précise les changements apportés au document. Par exemple : que les conséquences positives sont énumérées en premier au lieu, suivi des conséquences négatives (au lieu de l'inverse).

CÉ #16-17-35

Il termine en expliquant que le comité de prévention continuera de travailler sur le projet l'an prochain.

Il est proposé par Madame Millie Gauvreau d'adopter le code de vie tel que présenté.

CÉ #16-17-36

CÉ # 16-17-34

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.6 Prévisions budgétaires

Monsieur Adam Gagnon explique les prévisions budgétaires et les différentes annexes. Il ajoute que les états financiers doivent être équilibrés. Si l'école a un surplus, la direction doit être en mesure d'expliquer le pourquoi du surplus. Par exemple : un surplus ramasser en campagnes de financement.

CÉ #16-17-37

Il est proposé par Madame Vicky Joanisse d'adopter les prévisions budgétaires tel que présenté.

CÉ # 16-17-35
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.7 Campagnes de financement de l'OPP

Madame Amélie Bazin présente au conseil d'établissement les campagnes de financement proposées par le comité de l'OPP. Toutes les levées de fonds, pour l'année 2017-2018 sont incluses dans la liste remise par Madame Amélie Bazin.

Il est proposé par Madame Vicky Joannis d'adopter les campagnes de financement de l'OPP tel que présenté.

CÉ # 16-17-36
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.8. Activités et sorties éducatives des élèves 2017-2018 et du service de garde

- ✓ Monsieur Adam Gagnon présente le tableau des sorties et activités par niveau 2017-2018. Il explique que le montant exigés aux parents est sensiblement le même pour tous à l'exception de la 6^{ème} année.
- ✓ Madame Pascale Labelle présente le tableau des activités et sorties du service de garde lors des journées pédagogiques. Elle explique les différents coûts qui seront exigés aux parents.

Il est proposé par Madame Vicky Joannis d'adopter le tableau des activités et sorties éducatives des élèves 2017-2018 et celui du service de garde.

CÉ # 16-17-37
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Informations

3.1. mandats d'élection pour l'an prochain

Monsieur Adam Gagnon informe les membres du conseil d'établissement que 3 postes seront en élection en septembre prochain. Soit :

- ✓ Monsieur François Gauvreau, parent immeuble Sainte-Cécile
- ✓ Madame Nina Di Gioacchino, parent immeuble La Pêche

✓ Madame Josée Babin, parent immeuble Sainte-Cécile

3.2 Courrier reçu

Aucun courrier n'a été reçu

3.3 Démarches pour les comportements interdits et les comportements inappropriés

Monsieur Adam Gagnon présente les 2 démarches au conseil d'établissement. Il explique que ces démarches se collent à ce qui est fait présentement. Il poursuit en expliquant les différences entre les 2 démarches. Il termine en disant que tous les intervenants de l'école devront l'appliquer.

3.4. Cour d'école immeuble La Pêche

Monsieur Adam Gagnon explique que les rencontres prévues n'ont pas eu lieu. Le but est de présenter le projet de la cour d'école en octobre prochain. Il faut aussi attendre les informations concernant l'agrandissement de l'école.

3.5. Agenda

Monsieur Adam Gagnon informe le conseil d'établissement que l'achat des agendas a été effectué et que l'école a fait affaire avec le même fournisseur. L'an prochain tous les élèves auront un agenda grand format.

4. Varia

Il n'y a aucun point au varia

5. Messages

5.1 Mot du représentant au comité de parents

Madame Nina Di Gioacchino

Madame Nina Di Gioacchino informe le conseil d'établissement que la dernière rencontre du comité a eu lieu le 16 mai dernier. Lors de cette rencontre, plusieurs sujets ont été traités dont :

- ✓ Les actes d'établissements
- ✓ Le fait que 5 écoles ne peuvent pas tenir leurs rencontres de CÉ puisque les enseignants (es) ne se présentent (en guise de moyen de pression)
- ✓ Que les 2 jours de fermeture des écoles à cause des inondations ne seront pas repris. Elle ajoute que la CSPO prévoit prendre les moyens nécessaires dans le futur pour pallier à ce genre de problèmes.
- ✓ La loi 105
- ✓ La fondation de la CSPO (qui remet des reçus pour des dons) vs le fond à destination spéciale (géré par le CÉ)

La prochaine rencontre aura lieu la semaine prochaine.

5.2 Mot du président

Monsieur François Gauvreau

Monsieur François Gauvreau souhaite un bel été au conseil d'établissement. Il invite les personnes assises autour de la table à venir à l'assemblée générale le 14 septembre 2017 tout de suite après la rencontre des parents.

5.3 Mot du directeur

Monsieur Adam Gagnon et Madame Viviane Poirier

- ✓ Madame Viviane Poirier informe les membres du conseil d'établissement que l'affectation du personnel est maintenant complétée. L'école offrira un poste à Madame Isabelle Pagé suite au départ à la retraite de Madame Cécile Gagné.
- ✓ Madame Viviane Poirier énumère les prochaines activités qui se dérouleront dans les 2 immeubles jusqu'à la fin des classes.
- ✓ Madame Viviane Poirier explique que les examens du ministère se termineront cette semaine pour tous les niveaux.

CÉ #16-17-38	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Monsieur Adam Gagnon informe les membres du conseil d'établissement du nouveau principe de la loi 105. Il ajoute qu'il y aura des gains pour les écoles mais pas autant que le véhicule les médias. Les élèves auront droit à plus de services. Le préscolaire ainsi que le 1^{er} cycle auront une augmentation des services. ✓ Monsieur Adam Gagnon explique qu'il y aura encore cette année un « looping » entre la 1^{ère} et la 2^{ième} année. Le portrait des classes pour l'an prochain devrait être de 3 classes de 1^{ère} année et 2 classes de 2^{ième} année. ✓ Monsieur Adam Gagnon annonce le retour de Monsieur Charles Goulet. Le retour se fera de façon graduelle débutant ce vendredi jusqu'en octobre. Par le fait même il explique le départ de Madame Viviane Poirier. Il poursuit en disant qu'une nouvelle personne sera embauchée pour remplacer jusqu'à ce que Monsieur Goulet soit de retour à temps plein. Entre temps, cette personne s'occupera de l'école Des Lacs et Monsieur Gagnon du primaire. Monsieur Gagnon remercie Madame Poirier pour toute son implication, d'avoir été une ressource précieuse pour notre école et pour la riche expérience qu'elle a apportée. Il termine en disant que Madame Poirier a vraiment été appréciée de tous.
	<p><u>5.4 Mot de la technicienne du service de garde</u></p>
	<p style="text-align: right;">Madame Pascale Labelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Madame Pascale Labelle souhaite de belles vacances aux personnes assise autour de la table. Elle remercie tout le monde de lui avoir permis de travailler au service de garde. Elle termine en disant qu'elle a adorée l'expérience.
	<p><u>5.5 Mot des membres du personnel</u></p>
<p style="text-align: right;">Madame Millie Gauvreau</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Madame Millie Gauvreau remercie tout le monde d'avoir été là et souhaite de bonnes vacances à tous 	
<p><u>5.6 Mot de la représentante du comité EHDA</u></p>	
<p style="text-align: right;">Madame Lucie Brunette</p>	

- ✓ Madame Lucie Brunette informe les membres du conseil d'établissement des sujets traités lors de la dernière rencontre. Soit : les explications sur les règles budgétaires, le budget alloué par la CSPO pour les enfants EHDA (25% du budget) et la situation de l'école Euclide-Lanthier

5.7. Mot des parents

Mesdames Nathalie Laviolette, Nina Di Gioacchino, Lucie Brunette et Vicky Joanisse

- ✓ Madame Nathalie Laviolette souhaite à tous de bonnes vacances. Elle souhaite aussi à Madame Viviane Poirier et Madame Pascale Labelle bonne chance dans leurs nouveaux projets.
- ✓ Madame Vicky Joanisse souhaite Bonne chance à Madame Viviane Poirier et Madame Pascale Labelle dans leurs nouveaux projets et bonnes vacances à tous.
- ✓ Madame Nina Di Gioacchino remercie Madame Viviane Poirier et Madame Pascale Labelle d'avoir été là et bonnes vacances à tous.
- ✓ Madame Lucie Brunette souhaite de bonnes vacances à tous et remercie Madame Viviane Poirier et Madame Pascale Labelle

5.8. Mot de l'OPP

Madame Amélie Bazin, présidente de l'OPP

- ✓ Madame Amélie Bazin remercie le conseil d'établissement de lui avoir permis de venir présenter le calendrier des levées de fonds pour l'année 2017-2018.
- ✓ Madame Amélie Bazin informe le conseil que les mamans du comité de l'OPP offriront un «Mr Freeze» à chaque enfant dans la dernière semaine d'école.

✓ Monsieur François Gauvreau conclut en remerciant l'OPP. Il ajoute qu'il sent du renouveau et qu'il y a dans ce comité beaucoup d'entraide.

6. Prochaine rencontre

6.1 Date et le lieu de la prochaine réunion

La date de la prochaine rencontre sera jeudi le 14 septembre 2017 lors de l'assemblée générale annuelle. L'heure et le lieu demeurent à déterminer.

7. Levée de l'assemblée

7. Levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Nina Di Gioacchino, que la séance soit levée à 20 heures 45.

CÉ # 16-17-28
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

François Gauvreau
Président

Adam Gagnon
Directeur

Pascale Labelle
Secrétaire de réunion

